

REUNION COMITE D'ENTREPRISE CHARLESTOWN PROCES-VERBAL DU 24 FEVRIER 2015

Le comité d'entreprise de la société Charlestown s'est réuni :

Le Mardi 24 Février 2015 à 13h30

Etaient présents:

Président du CE : Fabien VALLET

Assisté de : Amaury LAUNAIS

Membres: Samira DUCHAUSSOY (Titulaire)

Saïda KOULALI (Titulaire)

Audrey VICOGNE (Suppléante)
Caroline MARTIN (Titulaire)
Houria TAGUINE (Titulaire)

Chantal GUILLEMAUD (Suppléante)

<u>Sont Absents excusés :</u> Emmi KOHONEN (Titulaire)

Julie LAMARQUE (Suppléante) Edouard MEDIONI (Titulaire)

Présence : Aicha ZIANI (RSS)

Nicolas VILLARD (EVS) Bruno SICURANI (EVS)

Début de Séance à : 13h44

<u>3 ème Ordre du jour :</u> Présentation des comptes de l'entreprise avec la présence du

Cabinet EVS

Le cabinet EVS composé de monsieur Nicolas VILLARD et Monsieur Brunon SICURANI sont présent à la réunion pour la présentation des analyses des comptes de la société de 2013 à fin octobre 2014.



Ils nous présenteront l'analyse des comptes de l'entreprise, en passant par :

- Le marché de l'accueil en France
- Amélioration du résultat net
- Le TM des 20/80
- Les résultats opérationnels par Agence en 2014

Leur conclusion générale :

« Le Groupe SOFINORD a repris fin 2012 une entreprise en mauvaise condition : baisse chronique d'activité et pertes d'exploitation croissantes. A fin octobre 2014, soit 22 mois après la reprise, l'entreprise a réussi à relancer l'activité et à améliorer son résultat d'exploitation.

Dans cette première phase l'entreprise a réussi à retourner la tendance à la baisse du CA et des résultats dont elle avait hérité.

La question se pose de la phase suivante : le développement de l'activité et des résultats. Notre analyse montre que les charges de structure sont proches du niveau normal. Les sources d'amélioration restent :

- 1. la renégociation des contrats en cours à marge faible. L'expérience dans de nombreux domaines des affaires montre qu'il est particulièrement difficile de monter les prix. Sans la négliger, ce n'est pas cette voie qui va permettre une réelle évolution des comptes de l'entreprise.
- 2. la recherche de nouveaux clients avec des contrats mieux négociés financièrement.

En tout état de cause la question qu'il faut poser est : quel est le plan de développement pour les prochaines années de CHARLESTOWN avec l'appui du Groupe SOFINORD qui dispose d'infrastructures et de moyens financiers adéquats pour un projet ambitieux ?

Le Comité d'entreprise devrait être attentif à l'évolution du portefeuille clients et à l'évolution du CA et des marges par agence sur une base mensuelle. »

1^{ème} Ordre du jour : Validation du PV de Janvier 2015

Le procès-verbal du mois de Janvier a été Validé.



2ème Ordre du jour : Marche générale de l'entreprise

Le chiffre d'affaire de Janvier 2015 est de 2 013 873€ On note une hausse de 7,64% par rapport à Janvier 2014. CA par agence en 2015 par rapport a A-1

Paris : 1 274 924€ Nantes : 165 975€ Marseille : 50 307€

Lyon : 242 382€ Lille : 74 846€

Bordeaux : 206 311€

Ouverture: 2 ouvertures (dont 1 sur lyon)

• MTO EUROGEM (Paris)

• AFD TECHNOLOGIE (Lille)

Fermetures:

DEKRA (Lille)

GLODMAN SACHS (Paris)

Effectif Physique national à fin Janvier 2015 : Effectifs : 735 + 100 events

Paris: 476 dont 441 CDI
 Lyon: 87 dont 81 CDI
 Nantes: 56 dont 46 CDI
 Lille: 31 dont 29 CDI
 Marseille: 17 dont 13 CDI
 Bordeaux: 68 dont 60 CDI

> 259 dont 229 CDI en régions



<u>4^{ème} Ordre du jour :</u> Bilan sur la situation de la présentation des comptes du CE par le cabinet FIDUCAC

Le **bilan de l'analyse des comptes de 2013** a été envoyé par le cabinet aux membres élus le **lundi 23 Février** pour consultation.

Le Cabinet a indiqué ne pas avoir été prévenu à temps afin de se libérer pour assister à la réunion du CE de ce jour dans le but de présenter et de commenter leur analyse.

Concernant, **les comptes du CE de 2014,** le cabinet indique qu'il manque des documents qui leur permettrait de finaliser l'analyse de ce dernier.

Nous leur avons bien sûr rappelé que nous sommes plusieurs membres du CE et en l'absence de réponse de la trésorière, une adjointe est présente. De plus, ces derniers avaient été mandatés en 2012 donc avait les coordonnées de la secrétaire du CE.

Nous leur avons souligné qu'il y a **une obligation légale de présentation des comptes chaque année**, il est donc de leur devoir étant mandaté de l'effectuer en temps et en heure.

Caroline MARTIN : Il y a-t-il eu une lettre de mission du cabinet FIDUCAC ? Pas de réponse

Un point devra être mis à la prochaine réunion concernant le dysfonctionnement en interne du CE afin de présenter les rôles et missions de chacun.

Un point chaque mois devra être fait sur la trésorerie sur un fichier Excel.

Le vote du cabinet comptable devra être fait afin de savoir s'ils ont continue avec le cabinet FIDUCIAL ou non.

<u>5^{ème} Ordre du jour :</u> Toutapprendre.com retour sur me rendez-vous avec Monsieur WACOGNE

Résumer de Samira en référence (annexe)



<u>6^{ème} Ordre du jour :</u> Spectacle de Noël, Paris & Lyon

Caroline MARTIN, Edouard MEDIONI, et Samira DUCHAUSSOY se sont chargés de l'arbre de Noel de Paris.

Edouard MEDIONI a jouer le père Noel afin de pourvoir effectuer des photos souvenirs et les remettre aux salariés.

Il y a eu 30 absents inscrits sur PARIS au brunch et spectacle.

Les salariés présents ont été très contents de l'organisation et de l'événement. D'ailleurs, les membres du CE, présent ont reçu des félicitations de quelques salariés.

Le seul manque a été la présence d'un interlocuteur de l'organisme évènementiel sur Paris.

En effet, les membres du CE ont dû gérer quelques soucis en début de l'évènement (Chauffage, traiteur, sapin,...)

Concernant LYON, Saida KOULALI était le seul membre à gérer l'arbre de Noel.

Elle a eu un coup de main de l'interlocuteur de l'organisme évènementiel pour jouer au Père Noel. Elle a distribué des petits cadeaux qui ont faits plaisirs aux enfants.

Le personnel de structure de l'agence de Lyon était présent également et ont félicité Saïda sur le travail fourni. Elle a eu un bon retour des salariés sur cet évènement.

7^{ème} Ordre du jour : Information & Consultation du licenciement membre élue Emmi KOHONEN

Au mois de septembre 2013, le licenciement de Emmi KOHONEN avait été engagé, mais ensuite annulé car lors de l'entretien elle avait émis des problèmes de santé. Elle a donc eu une visite médicale qui la déclaré inapte. Elle a été convoquée une seconde fois à une visite médicale, où elle ne s'est pas présentée.

Emmi a été convoqué pour être confronté à ses nombreux retards :

- 24 Décembre 2H10
- 30 Décembre 15 MIN
- 30 Décembre
- Elle a envoyé un mail pour s'excuser, et indiquer que cela ne se reproduira plus
- 31 Décembre 1H50
- 2 Janvier 1H10



- 20 Janvier 12 MIN
- 22 Janvier 11 MIN
- 29 Janvier 31 MIN
- 4 Février 13 MIN
- 5 Février 24MIN
- 6 Février 27 MIN
- 9 Février 16 MIN

Lors de son entretien vendredi 19 Février, elle était représentée par Samira DUCHAUSSOY. Amaury LAUNAIS a voulu souligné que la direction avait mis beaucoup de chose en place afin de pouvoir l'aider.

Emmi a reconnu ses retards, la procédure de licenciement a donc été entamée.

5 votants:

POUR: 2

CONTRE: 3

BLANC: 0

Chantal a eu le vote d'Edouard

8^{ème} Ordre du jour :

Les commissions du CE et leur membre

REPRENDRE les commissions obligatoires

Les désignations en Février 2012 sont :

- Commission Formation: Samira DUCHAUSSOY, Saïda KOULALI, Houria TAGUINE, et Edouard MEDIONI
- Sommission Logement: Lesly MOUNDJELET, Feyrouz HAMDOUN et Emmi KOHONEN
- Commission Égalité Hommes / femmes: Edouard MEDIONI, Chantal GUILLEMAUD, Houria TAGUINE et Emmi KOHONEN.



Les désignations ont été revu :

Commission Formation: Samira DUCHAUSSOY, Saïda KOULALI, Houria

TAGUINE, et Chantal GUILLEMAUD

Commission Logement: Caroline MARTIN & Samira DUCHAUSSOY

Commission Égalité Hommes / femmes: Edouard MEDIONI, Chantal

GUILLEMAUD, Houria TAGUINE

9ème Ordre du jour :

Divers

Questions Samira DUCHAUSSOY: Prime d'astreinte / heures supplémentaires

Il y a aucun lien entre les primes d'astreintes et les heures supplémentaires.

Samira DUCHAUSSOY a voulu également insisté sur les échanges de mails entre élus. Elle

demande à ce que les membres se respectent et cesse tous mails qui pourraient porter

atteintes à la personne.

Monsieur VALLET a inviter les membres à se retrouver afin de faire un point afin d'enlever

tout mésentente qui pourrait être nuisible dans le fonctionnement du comité d'entreprise.

Fin de séance à : 16h26

Secrétaire du CE Caroline MARTIN

Président du CE

Fabien VALLET

Procès-verbal Réunion CE Mardi 24 Février 2015

7/7